

	Compte-rendu de réunion	Auteur : LN/RE Version : 4 Page 1 / 4
	Conseil d'Administration du 15 mars 2021, 14h/16h30 en présentiel et en visioconférence	

Membre du CA	Présent	Excusé	Absent	Membre du CA	Présent	Excusé	Absent
Roland AVEL		X		Yves FRECENON		X	
Didier BOUET (a reçu pouvoir de RA)	X			Patrick JOUVE	X		
Julien CARRE	X			Frédérique LAGIER	X		
Didier CHAPTAL (a reçu pouvoir de YF)	X			Sylvain LUTTRINGER	X		
Camille DALLE			X	Lise LUTTRINGER-NEVES	X		
Magalie DYEUVRE			X				

Personnes extérieures au CA :

- Tiphanie Meyras, stagiaire
- Rebecca Elliott, animatrice
- Anne Duclos, animatrice de la BMC (en visioconférence)

Ordre du Jour

La réunion est animée par Frédérique, Rebecca & Lise se chargeront de rédiger le compte-rendu.

ASSOCIATION

1 - Présentations

La réunion démarre par un tour de table présentant les membres du CA à Rebecca Elliott et Anne Duclos, puis inversement :

Anne Duclos est animatrice pour la race ovine Blanche du Massif Central. Elle s'occupe du suivi des projets et de recherche pour l'association, et suit également Rebecca sur d'autres projets de recherche.

Rebecca Elliott est apprentie à ROM Sélection (Races Ovines des Massifs) et anime différents projets. Le lundi 15 mars Didier Chaptal, Didier Bouet et Rebecca Elliott sont allés visiter l'élevage de Philippe Gibaud - Les Vastres (43) et ont réalisé un inventaire. Deux nouvelles visites d'élevage seront organisées le lundi 22 mars.

2 - Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 16 février 2021

Après accord commun la date de l'Assemblée Générale est modifiée et fixée au dimanche 20 juin 2021. Une précision est ajoutée au compte-rendu qui est ensuite validé par l'ensemble des membres présents.

3 - Préparation de l'Assemblée Générale de 2020

Comme un bon nombre d'éleveurs est situé dans le Puy-de-Dôme, l'AG pourrait être organisée dans ce département. Lors d'une discussion entre Didier Bouet et Corinne Héritier, cette dernière semblait motivée pour organiser l'AG près de chez elle. Frédérique Lagier va contacter Corinne afin de savoir si c'est toujours réalisable.



4 - Point absences/implication dans le CA & décision concernant la radiation de l'élevage Altichèvres

a) Absences répétées et implication dans les travaux du Conseil d'Administration

Suite aux absences répétées et sans excuses de Magalie Dyèvre et Camille Dalle, il avait été décidé d'entrer en contact avec elles afin de connaître la raison de leur manque d'implication au sein du CA et également de leur faire part de l'insatisfaction des autres membres du CA. Tour de table des résultats des appels téléphoniques : seul Didier Chaptal a réussi à joindre Magalie, sans pour autant avoir pu discuter longuement avec elle.

Nous prenons acte de leur non-participation active et décidons ce qui suit :

- elles restent administratrices de l'association jusqu'à la prochaine AG,
- elles continueront de recevoir les invitations à participer aux réunions du CA,
- cependant nous ne les ferons plus participer aux échanges et discussions entre les réunions du CA.

b) Procédure de radiation de l'élevage Altichèvres (M. et Mme Lang)

Suite à l'ouverture de cette procédure de radiation lors du conseil d'administration du 16 février, un courrier avait été envoyé à cet éleveur pour l'inviter à s'expliquer sur ses agissements. Lors de ce CA, les administrateurs ont pu prendre connaissance des réponses apportées par M. Lang puis ils ont étudié et amendé les motifs de l'éventuelle sanction.

Avant de procéder au vote, un nouveau tour de table est effectué afin que chaque membre puisse s'exprimer au vu des nouveaux éléments, partager ses sentiments et ses réflexions.

Résultat du vote : 7 votes pour une radiation temporaire et 2 abstentions. La date de fin de cette radiation est fixée au 31/12/2021. Un courrier AR sera envoyé dans la semaine pour notifier la sanction.

ÉLEVAGE / PARTENAIRES / ELEVEURS

1 - Avancée du dossier Génotypage

Julien fait une présentation rapide du dossier génotypage à Rebecca et à Anne.

Le travail de Julien et Louise a mis à jour 9 lignées. A ce jour, ils ont présélectionné 118 animaux qui seraient intéressants à génotyper sur les 120 du projet.

Pour une question d'organisation, Julien et Louise ont décidé d'éliminer les élevages où un seul animal est présent ou alors, si l'animal est vraiment d'un intérêt particulier, d'impliquer l'éleveur dans le choix d'animaux supplémentaires à génotyper.

Julien se heurte notamment au fait que certains élevages ne sont pas à jour d'inventaire, ce qui ralentit énormément le choix final, puisqu'à ce jour seulement 60 animaux sont dans les clous et prêts à être génotypés.

Il est donc décidé de faire participer Rebecca au projet, notamment afin d'interpeller les éleveurs ne donnant pas suite aux demandes de mise à jour. Le CA autorise donc Rebecca à accéder à la liste des éleveurs et aux inventaires afin qu'elle puisse prendre rapidement contact avec les éleveurs en question.

Pendant ce temps, Louise et Julien vont pouvoir avancer dans l'organisation des tournées.

Un point est soulevé au cours de la réunion : qui aura juridiquement l'autorisation de faire les prélèvements de sang ? Anne va se renseigner, puisqu'il pourrait être envisageable d'obtenir une dérogation spécifique pour ce projet.

Info obtenue rapidement après la réunion : Rebecca aura la possibilité de réaliser les prises de sang pour les génotypages.



2 - Point sur le stage de Tiphanie

Tiphanie resitue rapidement l'objet de son stage à Rebecca et à Anne.

Son stage a débuté il y a 8 mois et Tiphanie est en train de finaliser le rapport de stage. L'étude ne pourra porter que sur 11 élevages (soit 20 % des adhérents). Il lui reste quelques points à éclaircir.

3 - Point RZE

Plusieurs éleveurs ont demandé ce que devenait le RZE. L'association est actuellement en attente des suites données au RZE par Capgènes et par l'Idèle, qui font le relai auprès du ministère. Une réunion devrait être organisée avec Capgènes à ce sujet.

Le RZE n'est pas abandonné mais simplement mis en attente. Il faudra tenir au courant les éleveurs de la situation lors de la prochaine AG.

4 - Maintien ou retrait des adresses mail du fichier des éleveurs présent sur le site web

Le fait que plusieurs données personnelles soient communiquées sur le site Internet de l'association est soulevé. Bien que lorsqu'un adhérent remplit son bulletin d'adhésion, il choisit ou non de faire figurer ses coordonnées sur le site Internet, une question se pose par rapport aux exigences de la CNIL.

Il est décidé de modifier la phrase laissant le choix aux adhérents de figurer ou non sur le site Internet afin de la rendre plus claire.

Il est également décidé de remplacer l'adresse e-mail par le site internet de l'éleveur s'il en possède un et de laisser les autres informations.

5 - Point de situation : courriers aux diverses DDT concernant les PRM

Didier Bouet avait recensé un certain nombre de DDT mais nous n'avons que 4 noms de contacts sur 14. Lise a cherché les autres adresses sur l'annuaire du service-public. Les e-mails sont partis et les réponses commencent à arriver. Didier Bouet doit répondre notamment à la DDT de la Haute Vienne.

6 - Div'Agri

Compte-rendu de réunion du CA de Div'Agri du 12 mars

Frédérique reprend rapidement les différents points d'intérêt :

- L'AG aura lieu en septembre, d'ici là une ou deux réunions de CA dont les modalités et les lieux ne sont pas encore précisés
- Les comptes de 2020 font apparaître un excédent d'environ 6.000 €, qui pourrait être revu à la baisse, à cause de plusieurs impayés d'associations qui ne seront pas soldés
- La question de l'instauration d'un dépôt de garantie pour chaque demande de subvention est à l'étude pour pallier ces difficultés d'impayés
- Les contacts avec les différentes instances des départements et régions vont être réactivés ; certains Parcs Naturels Régionaux travaillent déjà avec Div'Agri mais pas tous (comme le Parc naturel des Monts d'Ardèche), les rapports avec les Présidents des Chambres d'Agriculture sont très variables selon les départements

Point sur les dossiers de l'ARCM-C engagés avec Div'Agri

Dossier 2019 (date limite : 31/12/2020)

L'aide demandée pour la recherche caséine (29 analyses sur 7 élevages) et le contrôle laitier (129 analyses pour 3 élevages) pour un montant total de 3.375 € vient d'être finalisée par l'envoi des résultats et de la facture à Div'Agri.

Dés que nous recevrons l'aide nous devons régler le montant de notre participation soit 1.852,20 €.

Dossier 2020 (date limite de réalisation : 30/06/2021)

Une aide de 5.000 € (sur 6.250 € de dépenses) a été débloquée par Div'Agri sur des fonds subsidiaires. Cette demande concerne à nouveau les recherches caséine (30 analyses) et le contrôle laitier (203 prélèvements) pour un total de 3.400 € : **il est important de faire le point au plus vite sur le niveau de nos retours pour les deux analyses**, ce qui permettra de prévenir Div'Agri en cas de non atteinte de nos objectifs.

Le remboursement des frais de stage se fera pour Tiphonie dès que notre trésorerie le permettra (échancier de dépenses à prévoir par Didier et Frédérique) = 1.050 €.

Les vidéos seront réalisées au cours de l'été (prestataire contactée par Didier C.) = 1.800 €. La convention est signée et nous avons déjà perçu la moitié de la somme.

Dossier 2021

Une aide de 6.994 € est prévue à nouveau pour les recherches de caséine et le contrôle laitier pour un total de 5.000 €, la réalisation d'un livret de présentation des éleveurs (1.100 € par an sur trois ans) et le poste de notre animatrice (6.900 €) pour un montant total des dépenses de 13.000 € sur l'année.

Les actions peuvent débuter depuis le 11/12/2020, nous avons reçu le récépissé de la région.

NB : Autre demande de subvention faite par Louise Joly pour l'IDELE : montant de l'aide pour le dossier génotypage 5.000 € qui sera versé directement à l'IDELE.

En ce qui concerne les photos à réaliser, les analyses de caséine, ces actions doivent être réalisées avant le 31 juin 2021 qui correspond à la fin du financement par Div'Agri. Il serait bien de faire un échancier afin de voir à quelle période s'effectueront les différents paiements.

Concernant les analyses de caséine, 30 doivent être réalisées avant l'échéance de Div'Agri. Il y aurait la possibilité de réaliser celles-ci sur des animaux d'élevages pour lesquels il n'y a pas de génotypage de réalisé.

L'heure étant bien avancée, il est décidé de clore la réunion et de reporter les points restant à traiter :

- Retour sur les journées caprines des 3 et 4 février 2021
- Point sur les dernières questions d'éleveurs
- Vidéo de présentation de la MC pour Capr'Inov

à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

* * *

Rappel des prochaines rencontres :

- Lundi 19 avril 2021 à 14h : réunion du Conseil d'Administration
- Dimanche 20 juin 2021 : Assemblée Générale de 2020 dans le Puy-de-Dôme
- Dimanche 18 juillet 2021 : Fête de la Chèvre du Massif Central à St Front